

Proposition présentée par les députés:

Mmes Esther Alder, Anne-Marie von Arx-Vernon, Marie-Paule Blanchard-Queloz, Loly Bolay, Anita Cuénod, Jeannine de Haller, Marie-Françoise de Tassigny, Laurence Fehlmann Rielle, Anita Frei, Alexandra Gobet Winiger, Mariane Grobet-Wellner, Janine Hagmann, Jocelyne Haller, Michèle Künzler, Sylvia Leuenberger, Anne Mahrer, Véronique Pürro, Maria Roth-Bernasconi, Françoise Schenk-Gottret, Ariane Wisard

Date de dépôt: 2 mai 2002

Messagerie

Proposition de résolution pour le soutien du projet de la solution du délai

Vingt femmes du Parlement genevois s'associent pour recommander à la population du canton de soutenir le projet de modification des différentes dispositions du code pénal portant sur l'interruption de grossesse (solution du délai) qui sera soumis à la votation populaire du 2 juin 2002.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les femmes parlementaires, tout partis confondus (sauf l'UDC), conscientes de leurs responsabilités et du modèle de société qu'elles souhaitent défendre, vous prient instamment de voter pour la solution du délai et prient le Bureau du Grand Conseil de faire paraître cette annonce dans les quotidiens genevois ainsi que la FAO, considérant que cette prise de position est un sujet national qui nous concerne tous et, de plus, est de notre compétence au niveau de la santé.